RÉGULATION

INTITULE DU POSTE :

Cadre Gestionnaire en Régulation

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

Chef de la Division Développement et Régulation

1. Finalité(s)

Assurer le suivi opérationnel et contractuel des concessions, autorisations d'exercice et Occupations Temporaires du Domaine Public Portuaire (OTDP), en veillant à la conformité des situations, à la fiabilité des données, à la qualité du reporting et à la formulation de propositions d'amélioration relatives à la régulation des activités et des opérateurs au niveau du port.

2. Missions

I. **Assurer le suivi contractuel et opérationnel des concessions, autorisations et OTDP ;**
II. **Analyser, instruire et fiabiliser les dossiers relatifs aux opérateurs, permissionnaires et concessionnaires ;**
III. **Superviser le contrôle de conformité des occupations, activités et engagements contractuels ;**
IV. **Produire des analyses, tableaux de bord et reportings destinés à la prise de décision.**

3. Activités principales

I. **Assurer le suivi réglementaire, contractuel et opérationnel des concessions, autorisations et OTDP:**

- Analyser les clauses des cahiers des charges, conventions, décisions et actes d'autorisation ;
- Suivre les engagements des opérateurs, concessionnaires et permissionnaires, notamment en matière d'exploitation, d'investissement, de redevances, de délais et de conformité aux conditions autorisées;
- Préparer les projets de correspondances, notes, avis et éléments d'instructions relatifs aux dossiers de régulation ;
- Contribuer à l'instruction des demandes d'octroi, de renouvellement, de modification, de transfert, de régularisation ou de résiliation des autorisations et OTDP.

II. **Analyser, instruire et fiabiliser les dossiers relatifs aux opérateurs, permissionnaires et concessionnaires :**

- Veiller à la complétude, à la cohérence et à la conformité des dossiers administratifs, juridiques, techniques et financiers ;
- Analyser les pièces produites par les opérateurs et formuler les observations nécessaires ;
- Assurer la fiabilisation des données relatives aux opérateurs, activités, superficies, échéances, tarifs, redevances et statuts des dossiers ;
- Encadrer les opérations de mise à jour des systèmes d'information et outils SIG dédiés aux OTDP, autorisations et concessions.

III. **Superviser le contrôle de conformité des occupations, activités et engagements contractuels :**

- Planifier et réaliser des contrôles terrain portant sur les occupations, activités, superficies exploitées et engagements contractuels ;
- Identifier les écarts, non-conformités, occupations irrégulières, extensions non autorisées, changements d'activité ou retards d'exploitation ;
- Préparer les fiches de constat, rapports de contrôle et propositions de mesures correctives ;
- Assurer le suivi des suites réservées aux constats, en coordination avec les entités concernées.

IV. Produire des analyses, tableaux de bord et reportings destinés à la prise de décision :

- Consolider et analyser les données relatives aux concessions, autorisations et OTDP ;
- Préparer les bilans périodiques, tableaux de bord, indicateurs de performance et états de suivi ;
- Analyser les tendances, risques, anomalies et situations nécessitant régularisation ou décision ;
- Contribuer à l'amélioration des procédures, outils de suivi, circuits de traitement et dispositifs de reporting.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Entités des Directions Centrales ;
- Entités de la Direction du Port et Région.

Relations externes :

- Opérateurs portuaires ;
- Clients portuaires et leurs associations professionnelles ;
- Administrations, organismes publics et partenaires intervenant dans l'écosystème portuaire, sous couvert de la hiérarchie.

5. Profil requis

Formation de référence : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou lauréat d'un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+5 minimum)
Spécialité : Gestion des Affaires Maritime / Logistique.
Expérience : Souhaitable.

6. Compétences

Savoir :

- Maîtrise des outils et méthodes de gestion du projet ;
- Maîtrise des outils de contrôle de gestion et de performance ;
- Culture juridique avérée, notamment en matière administrative, contractuelle ;
- Connaissance des bases en analyse financière ;
- Connaissance pratique des systèmes d'information, des bases de données, des outils bureautiques et des tableaux de bord nécessaires au suivi et à la fiabilisation des données ;
- Connaissance du cadre juridique et réglementaire applicable au secteur portuaire, notamment la loi n°15-02.
- Maîtrise de l'Arabe, et du Français, (Anglais souhaitable)

Savoir-faire :

- Capacité à instruire des dossiers administratifs, juridiques, techniques et financiers ;
- Capacité à élaborer, analyser et challenger des business plans liés aux projets d'occupation, d'exploitation ou d'investissement sur le domaine public portuaire ;
- Capacité à conduire des contrôles opérationnels sur le terrain et à formaliser les constats et recommandations ;
- Capacité à exploiter les données issues des systèmes d'information, des reportings opérateurs et des dossiers physiques pour produire des tableaux de bord fiables

Savoir- être :

- Capacité à travailler au bureau comme sur le terrain, dans un environnement multi-intervenants.
- Sens de l'analyse et de la synthèse;
- Rigueur, objectivité, confidentialité et respect des procédures ;
- Aisance relationnelle et capacité de coordination ;
- Réactivité, autonomie, esprit d'initiative et capacité à prioriser.

Agence Nationale des Ports
Direction Générale
DGH
ANP